

---

# Communiqué



---

**Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail**

**Pour publication immédiate**

2006/09/13

**Pour renseignements :** Mary Tucker

Responsable des communications

Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail

Téléphone : 506 632-2828 ou 1 800 222-9775

## **La CSSIAT mène une enquête sur un accident mortel**

**Saint John, NB :** La Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail (CSSIAT) mène actuellement une enquête sur un accident du travail qui a coûté la vie d'un homme âgé de 52 ans de la région de Tracadie-Sheila.

Lucien Sonier, un briqueteur au service de Basque Bricklayer Ltd., est décédé le 12 septembre par suite de blessures qu'il a subies le 6 septembre. M. Sonier effectuait des travaux à l'école Louis J. Robichaud, à Shediac, lorsqu'il est tombé d'une hauteur d'environ 15 pieds en descendant une échelle.

Un agent de la CSSIAT s'est rendu sur les lieux dès que l'accident a été signalé, à environ 13 h 30, le 6 septembre.

Une enquête déterminera s'il y a eu infraction à la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.

### **Au sujet de la CSSIAT**

La CSSIAT administre une assurance sans égard à la responsabilité contre les accidents du travail et l'incapacité au travail pour les employeurs et leurs employés, financée uniquement à partir du revenu tiré des cotisations des employeurs. Elle est engagée à prévenir les accidents du travail par le biais de l'éducation et de l'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.